

Le 6 février 2023

Par courriel : premier@gov.nl.ca

L'honorable Andrew Furey
Premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador
Confederation Building, East Block
Case postale 8700
St. John's, NL A1B 4J6

Par courriel : president@mun.ca

Vianne Timmons
Présidente et vice-chancelière, Université Memorial
Office of the President
Memorial University of Newfoundland
St. John's, NL A1C 5S7

Monsieur le Premier ministre et Madame la présidente et vice-chancelière,

OBJET : GRÈVE DU CORPS ENSEIGNANT À L'UNIVERSITÉ MEMORIAL

Unifor est solidaire du corps enseignant de l'Université Memorial, lequel se bat pour l'avenir de l'enseignement universitaire et postsecondaire dans la province. Nous vous exhortons à retourner à la table et à négocier une entente équitable afin que les professeur(e)s et les étudiant(e)s puissent retourner en classe.

Les enseignant(e)s de MUN cherchent à améliorer la transparence au sein de l'administration universitaire en ayant une voix au sein de la structure de gouvernance de l'université. Contrairement à la plupart des universités au pays, les membres du personnel universitaire ne sont pas autorisés à siéger au conseil d'administration de l'Université Memorial et leurs possibilités de participation à la gouvernance et aux processus décisionnels de l'établissement sont limitées.

Une autre question au cœur de ce conflit est la sécurité d'emploi – en particulier, le recours excessif à des enseignant(e)s contractuels de l'université. L'administration actuelle a accru le nombre de cours assurés par des professeur(e)s contractuels et limité les augmentations de postes de professeur(e)s permanents. L'université s'appuie sur une main-d'œuvre précaire au sein de laquelle les professeur(e)s sont astreints à des contrats de quatre ou huit mois, sans savoir ce à quoi ressemblera leur avenir une fois leur contrat terminé. Pourtant, il y a présentement 100 postes permanents ouverts au sein de l'université que l'administration a réservés à des postes administratifs et non enseignants. Comment l'université peut-elle justifier cette démarche?

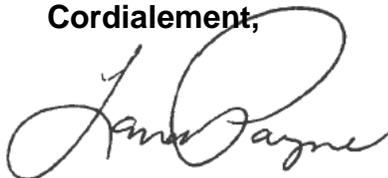
Unifor condamne cette érosion systématique du travail stable, qui non seulement mine la capacité du corps enseignant à s'engager de manière significative dans l'enseignement et la recherche, mais menace également la qualité de l'enseignement prodigué aux étudiant(e)s de l'université. En tant que syndicalistes, nous savons que le travail précaire à l'université nuit au corps enseignant et aux étudiant(e)s, mais aussi à leurs familles et à leurs communautés.

Les membres du corps enseignant de MUN doivent également être rémunérés équitablement. Ces membres du corps enseignant n'ont pas vu leur rémunération augmenter depuis 2016 et sont bien loin de la moyenne des salaires payés aux professeur(e)s permanents dans les universités polyvalentes canadiennes. Des mesures permettant de régler les problèmes de la rémunération et du travail précaire sont essentielles pour remédier aux inégalités existantes et reconnaître les contributions du corps enseignant de l'établissement.

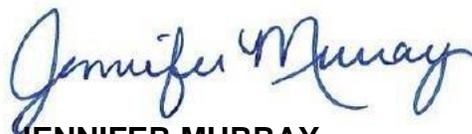
L'Université Memorial a l'occasion de redresser la barre. Les professeur(e)s sont en quête d'équité, de respect et d'une voix au sein de l'établissement. Ils ont non seulement le soutien de leurs collègues du personnel et des étudiant(e)s de l'université, mais aussi celui du mouvement syndical dans son ensemble au Canada.

Nous vous demandons instamment de retourner à la table sans délai et de négocier une entente équitable qui traite ces questions cruciales.

Cordialement,



LANA PAYNE
Présidente nationale



JENNIFER MURRAY
Directrice de la région de l'Atlantique

LP/JM/bmksepb343

c.c. : Memorial University of Newfoundland Faculty Association (MUNFA) – munfa@mun.ca
Jessica McCormick, présidente, Newfoundland & Labrador Federation of Labour (Fédération du travail de Terre-Neuve-et-Labrador) – jmccormick@nlfl.nf.ca